

Quelques éléments sur le déroulement du conseil municipal du 19 mars 2009 ;

1/ présentation et approbation du compte administratif du budget 2008 ; vote à l'unanimité ;

2/ présentation et vote du budget primitif 2009 ;

- Vote à l'unanimité de la délibération relative au reversement anticipé d'une année de la TVA sur les investissements dans le cadre du plan de relance de l'économie ; ***l'utilisation de cette somme n'a pas été précisée pour le moment.***
- Vote à l'unanimité du maintien des taux de fiscalité locale ; rappelons que ces taux sont parmi les plus bas et que notre potentiel fiscal est loin d'être employé ; ceci ne signifie pas que les impôts locaux n'évolueront pas puisque les bases sont augmentées, comme chaque année sur décision de l'administration fiscale. ***Nous avons posé une question sur la désignation et le fonctionnement de la commission communale des impôts locaux. Réponse est donnée mais il faut noter que le conseil municipal n'a pas été consulté sur le sujet contrairement à ce qu'indiquent les textes officiels.*** « Les six (ou huit) commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables (...) dressée par le conseil municipal ; la liste de présentation établie par le conseil municipal ». voir document placé en lien (commission communale des impôts)
- Vote à l'unanimité des subventions versées aux associations ;
- L'information est donnée que la commune franchissant le seuil de 5 000 habitants verra la dotation générale de fonctionnement augmenter de 95 000 euros. ***Remarquons que cette somme est là pour compenser une partie des augmentations de charges liées à l'augmentation de la population ou obligations nouvelles (accueil des gens du voyage, accessibilité des personnes à mobilité réduite dont la désignation d'une commission spécifique,).***
- Mise au vote du budget primitif 2009. Au préalable, notre groupe a souhaité prendre la parole pour réaliser la déclaration ci-jointe par laquelle nous voulions justifier les raisons de notre abstention. Le vote a vu 22 voix s'exprimer « pour » l'adoption de ce budget ; nos 5 voix se réunissant pour l'abstention.

Ce vote a provoqué l'irritation de Monsieur le Maire qui a souhaité nous répondre de manière énergique :

- ***En réfutant nos arguments sur les recettes du Casino ; pour lui cela renvoie à un problème général ; ce sur quoi nous sommes d'accord, mais il n'empêche que notre excédent de fonctionnement et notre capacité d'autofinancement dépend trop de recettes que nous ne maîtrisons pas ;***
- ***En s'étonnant que l'on propose de ne pas augmenter les charges salariales ; sur ce point, il y a eu mauvaise compréhension de notre déclaration car nous ne mettions en évidence que la progression rapide des dépenses de fonctionnement ; la masse salariale augmente car les besoins en personnel de services sur la commune ont augmenté du fait de nouvelles prestations offertes ou besoin de personnels administratif pour gérer l'augmentation des charges de travail au niveau administratif ; nous souhaitons surtout attirer l'attention sur d'autres charges comme les dépenses en énergie, postes sur lesquels nous pourrions engager des réflexions d'envergure pour trouver des solutions pour les limiter ;***
- ***A ce niveau le Maire a souhaité rouvrir le sujet du Nieder Hotel en s'attaquant à notre déclaration lors de l'enquête publique dans laquelle nous proposons une restauration (intérieure et extérieure) du bâtiment plutôt qu'une destruction ; pour lui, notre déclaration allait à l'encontre de notre position lors de ce conseil car le nouveau bâtiment qui remplacera le Nieder Hotel sera un immeuble HQE (haute qualité environnementale) ; nous avons dû rajouter qu'une restauration est possible en respectant les principes HQE.***
- ***Sur le sujet de la halte garderie, le Maire a attaqué notre regret de voir le nouveau bâtiment être doté d'une climatisation réversible ; en effet, pour lui, il en allait de la santé et sécurité des enfants dans une salle pouvant souffrir de chaleur excessive ; sur ce sujet, il faut être précis ; en effet, notre déclaration ne portait pas sur la remise en cause du confort et de la sécurité des enfants ! Nous regrettons que ce bâtiment, utile pour la population, de qualité sur un grand nombre de critères n'ait pas fait l'objet à la conception de mesures de prévention. L'expérience de la canicule de l'année 2003 aurait dû amener une réflexion sur la question du rafraîchissement du bâtiment : l'orientation de la baie vitrée et l'utilisation des***

techniques écologiques de rafraîchissement (comme en démonstration à la Maison des Energies) aurait pu être prévues. Nous voulions que dans les prochains travaux à venir sur la commune, ce type de réflexion soit engagé. Le pouvoir politique doit pouvoir dicter des objectifs à atteindre aux architectes.

- *Enfin, sur la remarque faite sur une politique culturelle qui pourrait faire l'objet d'un budget affiché avec des objectifs définis et énoncés (ce qui ne suppose pas nécessairement de dépenser plus) le maire a voulu répondre en dénonçant nos soi-disant absences lors des commémorations ou évènements officiels sur la commune ! Sur ce sujet, nous ne pouvons pas accepter ce type de remarques car très arbitraires et infondées, et surtout ne répondant pas à la question. Là encore, il ne s'agit pas pour nous de critiquer systématiquement ce qui est fait sur Challes ; par exemple, nous félicitons ceux qui travaillent et ont travaillé pour le maintien d'une salle de cinéma sur notre commune ; nous souhaitons une politique culturelle clairement définie et marquée symboliquement par une ligne budgétaire.*
- *Ceci dit, le Maire a pris acte de notre choix déclarant qu'il se passerait de notre participation pour la gestion de la commune !*

3/ Permis Opac et construction de logements sociaux.

- *Information du maire sur les suites du dossier du Nieder Hotel ; le juge des domaines est passé et rendra sa réponse le 16 avril prochain ; une nouvelle fois le maire rappelle sa bonne volonté au sujet de ces logements sociaux : voici 4 ans que les appartements Sanchez ont été acquis et que les problèmes juridiques liés aux actions en justice du propriétaire restant bloque la réalisation des 30 logements sociaux prévus..... **N'oublions pas que notre retard ne vient pas des 4 dernières années et que nous aurions pu avancer plus rapidement sur ce sujet en construisant sur des parcelles dont la propriété appartient à la commune... N'oublions pas que nous pourrions avoir une politique beaucoup plus volontariste en matière de promotion immobilière en imposant des logements sociaux dans les nouveaux programmes !***
- *Ceci dit, nous ne voulons pas revenir sans cesse sur ce dossier (en l'occurrence cela n'a pas été de notre chef) et **remarquons que la majorité actuelle est plus ouverte qu'auparavant à cette question ce qui se traduit pas la réhabilitation de deux logements de propriété municipales et conventionnés avec l'OPAC. Nous sommes sur le chemin, mais il reste encore beaucoup à faire ! Nous ne voulons pas être donneurs de leçons irresponsables et remarquons les coûts supportés par la collectivité pour ces constructions de logements sociaux et insistons d'autant plus pour ne pas prendre du retard à nouveau par rapport à la loi SRU. Les 73 000 euros de pénalité sont une chose, les impacts budgétaires des constructions en bloc en sont une autre !***

4/ Aménagement du centre ville.

Nous avons participé positivement au vote au sujet de la délibération relative à l'exercice du droit de préemption du bâtiment « Gachet ».

Le maire a donné des informations sur les logements commerciaux possédés par la commune dans le centre ville et l'affectation des baux précaires.

5/ Questions diverses.

- *Le maire a pris la parole pour faire part de son irritation face à l'action menée, sans son accord, par l'APEC le 19 mars 2009 : à savoir une pétition pour demander le maintien de la 6^e classe de l'école maternelle sur laquelle plane une menace faute d'effectifs suffisants. Le Maire s'est violemment attaqué au Président de l'Apec. **Nous avons voulu faire remarquer, pour l'avoir entendu de nos propres oreilles, que l'APEC à l'occasion de cette manifestation n'a jamais mis en cause l'action de la mairie pour la défense de cette classe, bien au contraire. Nous avons aussi fait remarquer que cette action ne devait pas être comprise comme une attaque contre les actions menées par la mairie mais un soutien à celles-ci, comme cela se fait dans bien d'autres communes où les parents d'élèves mènent de telles actions !***
- ***Nous en avons profité pour demander des informations sur le déroulement du PLU ; ces informations ont été données, notamment au sujet d'une réunion avec les agriculteurs de la commune ou exploitant des terrains sur notre commune (près de 15 a reconnu, et à sa surprise, le Maire) ; dans le prolongement, nous avons demandé qu'une***

information régulière et systématique (prévue à l'ordre du jour du conseil municipal) soit faite ainsi que l'implication des commissions (notamment urbanisme et environnement) dans la réflexion et en préparation des débats à tenir au sein du conseil municipal. Aucune réponse précise n'a été faite sur ce sujet.

- Nous avons aussi fait part de notre volonté de participer à la réflexion sur la réhabilitation à venir du bâtiment de la Mairie. La proposition a été retenue.
- Une information a été donnée par J Ferraris sur le site internet.
- Informations sur les réunions à venir : AG de l'OT, commission jeunesse, et évènement culturel soutenu par la commission culture concert baroque le 29 mars.

Fin du conseil et des débats.